

OPTION AÉRONAUTIQUE 2020-2021

La demande se fait lors du dépôt d'inscription en seconde.



Au programme (2h/semaine) :

- Aérodynamique et principes du vol.
- Etude des aéronefs et des engins spatiaux.
 - Météorologie aéronautique
- Réglementation, Sécurité, Navigation.
- Histoire de l'aéronautique et de l'espace.
 - Anglais aéronautique.
- Sorties en lien avec l'aéronautique*.

Préparation au



BREVET D'INITIATION A L'AERONAUTIQUE



Le B.I.A. est un **diplôme**, délivré conjointement par le ministère de l'éducation nationale et le ministère chargé de l'aviation civile. L'examen se déroule au mois de Mai.

Attestant un niveau de culture générale dans le **domaine de l'aéronautique et de l'espace**, il permet d'avoir des facilités pour l'obtention de bourses attribuées par la Fédération nationale aéronautique (FNA) ou par la Fédération française de vol à voile (FFVV). Ces dernières permettront d'obtenir le brevet de base ou le **brevet de vol à voile pour un coût réduit**.

Atout évident pour ceux qui envisagent un **métier lié à l'aéronautique** (personnel de bord, mécaniciens, techniciens, etc...), il vous permet également de montrer votre motivation pour **intégrer après le bac certaines grandes écoles** : ENAC, SUPAERO, ENSMA, ISAE, IPSA...



* Une participation financière peut être demandée pour les activités hors enseignement.